

SESSION 2009

---

**CONCOURS EXTERNE  
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

**Section : MUSIQUE**

**DISSERTATION**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Selon le musicologue Nicholas Cook,

« Lorsque nous parlons de "musique", il est facile de croire que *quelque chose* correspond à ce mot – quelque chose, pour ainsi dire, "là-bas", qui attend simplement que nous lui donnions un nom. Mais lorsque nous parlons de musique, nous parlons réellement d'une multitude d'activités et d'expériences ; et c'est seulement le fait de toutes les nommer "musiques" qui rend évident de les associer les unes aux autres. »\*

En discutant cette proposition, vous vous interrogerez sur les conditions d'existence historique de la discrimination bruit/musique.

\* Nicholas COOK, *Musique, une très brève introduction*, Paris, Editions Allia, 2006 (1<sup>ère</sup> éd. en anglais 1998), p. 15.